

# dial

## **diffusion de l'information sur l'Amérique latine**

47, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS - 75006 PARIS - FRANCE - TÉL. (1), 46.33.42.47

CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire -- n° 1203 - 28 mai 1987 - 2 F

### D 1203 GUATEMALA: ENQUÊTE GOUVERNEMENTALE SUR LES DISPARUS

Avec le retour à la normalité démocratique le Guatemala se trouve confronté, comme l'Argentine et l'Uruguay en ce moment, au problème des "détenus-disparus" dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre par les forces de sécurité. Créé en 1984 sur le modèle des Mères de la place de mai argentines, le Groupe d'appui mutuel (GAM) s'efforce depuis lors d'obtenir des autorités les informations nécessaires à la localisation des détenus ou au sort des disparus (cf. DIAL D 1078). En février 1986, un mois après l'arrivée du nouveau chef de l'Etat, le GAM présentait au président Cerezo une liste de 959 personnes portées disparues entre 1980 et 1985 et une liste d'une centaine de membres des forces de sécurité qui seraient responsables de ces disparitions. Le rapport d'Amnesty International sur le Guatemala de juillet 1986 fait état de l'information du nouveau ministre de l'intérieur selon laquelle il y avait au ministère "1600 dossiers non traités" de personnes disparues entre 1983 et 1986. Il n'est pas ici question des massacres de population ni des exécutions sommaires d'opposants ou supposés tels. Après des années, le GAM vient d'obtenir un début de réponse à sa demande par la création d'une commission d'enquête gouvernementale, annoncée par le président de la République le 7 avril 1987. C'est cette information que donne ici l'Association centro-américaine des familles de détenus-disparus.

Note DIAL

### **APPEL A LA SOLIDARITÉ**

En raison de l'importance de l'événement, l'Association centro-américaine des familles de détenus-disparus donne de toute urgence l'information suivante:

1. Le mardi 7 avril, dans l'après-midi, le président Vinicio Cerezo est sorti sur la Place centrale (devant le Palais national) pour aller à la rencontre de quelque sept cents parents de disparus et membres du Groupe d'appui mutuel (GAM), qui attendaient une réponse du gouvernement à leur demande de création d'une commission d'enquête multi-sectorielle pour faire la lumière sur le sort et la destination actuelle des détenus-disparus réclamés par le GAM.

2. Le président Cerezo est resté trois minutes en compagnie des membres du GAM auxquels il a annoncé:

- a) la création prochaine d'une commission gouvernementale pour enquêter durant trois mois sur la situation des disparus;
- b) le caractère non multi-sectoriel de la commission et le refus de la présence d'observateurs internationaux;
- c) les conclusions de la commission auront un caractère individuel; après cette enquête les cas seront définitivement classés;
- d) le gouvernement guatémaltèque est disposé à apporter une aide économique et sociale aux familles de disparus, lesquelles sont invitées à s'adresser au gouvernement pour recevoir cette aide.

D 1203-1/2

3. Après avoir terminé son exposé le président Vinicio Cerezo s'est retiré, sans permettre aux membres du GAM de dialoguer avec lui.

4. Suite à la réponse apportée par le président de la République, le GAM a décidé de regagner son siège où les membres ont pris la résolution suivante:

I) Accepter la formation de la commission d'enquête proposée par le président Cerezo; soutenir le travail de cette commission, car le GAM est un groupe humanitaire, né de la douleur provoquée par la disparition d'un être cher; car il veut pour le Guatemala un présent et un avenir de paix et de concorde; car il n'est pas un organe de déstabilisation; car la raison fondamentale de son combat est la demande de vérité et de justice pour les détenus-disparus.

II) Le GAM continuera son action pour que toute la lumière soit faite sur la situation des détenus-disparus au Guatemala; il soutiendra la commission d'enquête gouvernementale, mais aux conditions suivantes:

- le GAM a le droit de savoir comment, quand et selon quelles règles va travailler la commission d'enquête;
- que les entrevues et informations données par les familles de disparus à la commission d'enquête soient publiques, avec la présence de la presse et de la télévision guatémaltèques;
- même si les résultats de l'enquête doivent porter sur la situation individuelle de chacun des disparus, que la conclusion soit donnée au GAM;
- que soit autorisée la participation de l'Eglise catholique à ladite commission en la personne de Mgr Gerardi;
- le gouvernement doit indiquer quand commencent et quand finissent les travaux de la commission.

III) Il semble inconvenant au GAM que les autorités guatémaltèques refusent la participation d'observateurs internationaux, comme le Comité international de la Croix-Rouge qui est une organisation humanitaire, neutre et apolitique largement connue et respectée dans le monde entier. Et que, par contre, elles sollicitent la présence d'organisations policières internationales qui vont jusqu'à entraîner les corps répressifs du pays.

IV) Le GAM n'est pas d'accord avec l'attitude de prépotence du président Vinicio Cerezo qui a, par son attitude, rendu impossible la participation des membres du GAM à une rencontre décidée auparavant.

5. Le GAM précise que, tout en soutenant la Commission d'enquête et en attendant les trois mois de ses travaux, il ne permettra pas que soit à nouveau manipulée la douleur des familles de disparus; et que, si les résultats de l'enquête ne font pas la lumière sur le sort de leurs êtres chers, les membres du GAM l'attaqueront juridiquement et moralement.

6. Le mercredi 8 avril, le GAM a de nouveau manifesté dans les rues de Ciudad de Guatemala avec la participation de plus de sept cents parents de disparus et plus de deux mille membres des organisations populaires qui les ont accompagnés pour la remise de sa réponse à la première dame du Guatemala, Mme Raquel Blandón de Cerezo.

7. Le GAM a demandé pour son groupe directeur une entrevue avec le président Vinicio Cerezo pour le 24 avril afin de dialoguer sur ces questions.

L'Association centro-américaine de familles de détenus-disparus lance un appel à la communauté internationale pour que, par des lettres, des télégrammes et des publicités payées, elle fasse savoir au Guatemala son intérêt à ce que ladite commission d'enquête mène à bien sa tâche d'éclaircissement du sort advenu aux disparus, et pour qu'elle manifeste son soutien à l'attitude prise par le Groupe d'appui mutuel.

(Traduction DIAL)

San José, Costa Rica, 9 avril 1987

Abonnement annuel: France 320 F - Etranger 380 F - Avion 450 F  
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL  
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441